

ÉLECTROTECHNICIEN

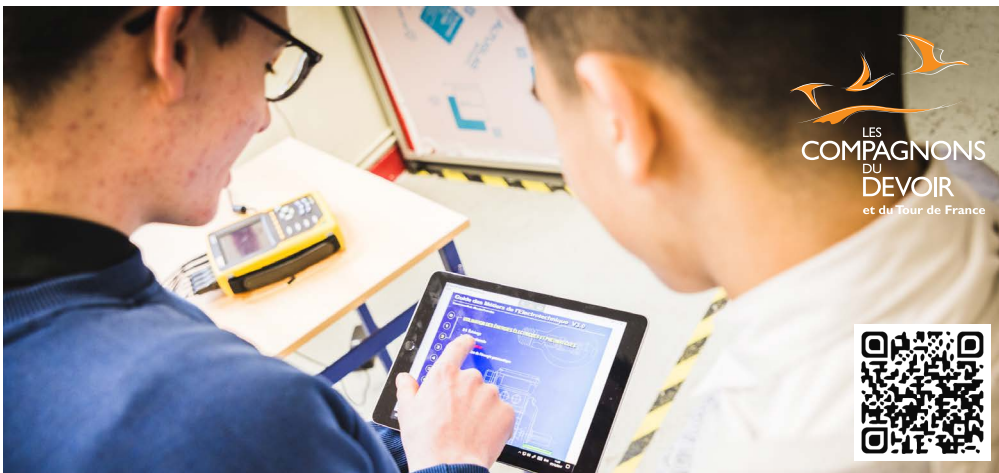


#électricité

#énergierenouvelable

#technologies

#connecté



L'électrotechnicien conçoit, met en œuvre et maintient les installations électriques et électroniques. Il/elle assure également les essais et la mise au point des systèmes automatisés, conformément aux normes techniques et environnementales, que ce soit dans le secteur de la production d'énergie, de l'industrie, du tertiaire ou de l'habitat. Dans un monde de plus en plus connecté, l'électrotechnicien doit être capable de suivre les évolutions technologiques afin d'adapter ses compétences.

Les qualités requises sont la polyvalence, l'adaptabilité, la logique, le sens du contact et l'organisation.

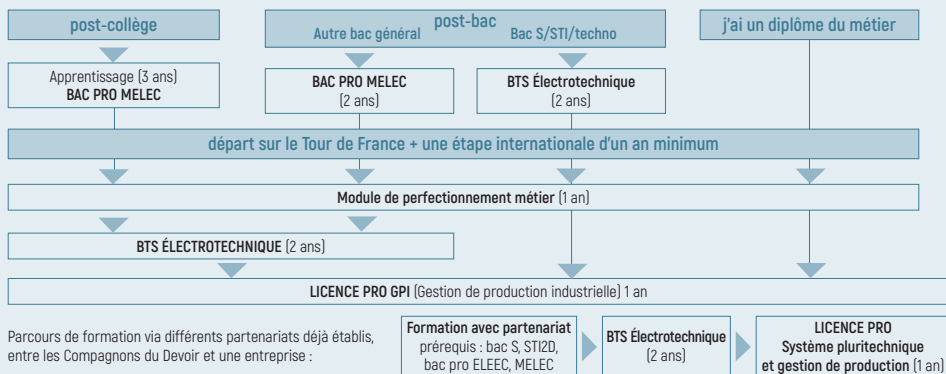
DÉBOUCHÉS

Ouvrier(e) qualifié(e) – Technicien(ne) supérieur(e)
 Responsable maintenance
 Technicien(ne) en bureau d'études
 Chargé(e) d'affaires – Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 540 € en début de carrière
 et à partir de 3 000 €
 pour un(e) chargé(e) d'affaires.

PARCOURS DE FORMATION



INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.